



ASSOCIATIONS & COLLECTIVITÉS

MAIF

Société d'assurance mutuelle à cotisations variables
Entreprise régie par le Code des assurances
CS 90000 - 79038 Niort cedex 9

Notice individuelle I.A. Sport + à l'attention des participants de L'Ardéchoise 2019

- Avec I.A. Sport + de la MAIF, vous pouvez compter sur une assurance corporelle renforcée contre tous les accidents risquant de survenir à l'occasion de votre activité sportive durant l'édition 2019 de L'Ardéchoise : plafonds d'indemnisation élevés, prestations d'assistance à domicile...

Vous bénéficiez peut-être déjà d'un premier niveau de garantie, à titre personnel ou par l'intermédiaire de L'Ardéchoise. Dans ce cas, I.A. Sport + de la MAIF vous offre l'opportunité de compléter efficacement votre protection.

Vous trouverez dans cette notice tous les renseignements concernant le contenu de la garantie I.A. Sport +, son tarif et les modalités de souscription.

- I.A. Sport + vous couvre en cas d'accident corporel survenant à l'occasion de l'édition 2019 de L'Ardéchoise. Les trajets aller et retour pour vous rendre au lieu de ces activités et en revenir sont également garantis. Les prestations prévues par la garantie se substituent à celles dont vous pouvez bénéficier, le cas échéant, au titre du contrat de base souscrit par L'Ardéchoise.
- La garantie est acquise durant l'édition 2019 de L'Ardéchoise.
- Pour souscrire I.A. Sport +, complétez le bordereau détachable et remettez-le au responsable de L'Ardéchoise, accompagné du règlement de la cotisation complémentaire correspondante. Les chèques doivent être libellés à l'ordre de L'Ardéchoise. Aucun règlement ne doit être adressé directement à la MAIF. Le recouvrement des cotisations s'effectuera auprès de L'Ardéchoise.



1 968 265 J

Souscription de la garantie I.A. sport + (à remettre au responsable de L'Ardéchoise)

Nom Prénom Date de naissance

Adresse

Si vous êtes sociétaire du groupe MAIF à titre personnel, indiquez votre numéro de sociétaire.....

Tarif : 53,07 € pour l'édition 2019 de L'Ardéchoise

- Je souhaite souscrire la garantie I.A. Sport+ qui se substituera, en cas d'accident, aux garanties éventuellement acquises par le contrat souscrit par la collectivité désignée ci-dessus. J'ai bien noté que la garantie serait acquise exclusivement durant l'édition 2019 de L'Ardéchoise.

Les données à caractère personnel recueillies par ce document sont obligatoires pour permettre à la MAIF la prise en compte et le suivi de votre demande. Elles font l'objet de traitements ayant pour finalités la réalisation des opérations précontractuelles, la passation, la gestion et l'exécution de vos contrats. Au titre de l'intérêt légitime, vos données à caractère personnel, celles relatives aux opérations de présouscription, à la gestion des sinistres et des contrats peuvent faire l'objet de traitements pour le suivi et l'amélioration de la relation commerciale, la réalisation de statistiques par la MAIF et ses filiales, et également faire l'objet de traitements dans le cadre des dispositions législatives ou réglementaires, notamment en matière de lutte contre le blanchiment d'argent, le financement du terrorisme et la fraude. La lutte contre la fraude à l'assurance peut conduire à une inscription sur une liste de personnes présentant un risque de fraude. Vous disposez d'un droit d'accès, de rectification, d'opposition et de suppression de vos données à caractère personnel, ainsi que de la possibilité de définir les directives particulières relatives à la conservation, à l'effacement et à la communication de ces données après décès. Vous pouvez exercer ces droits à tout moment auprès du responsable de la protection des données personnelles, MAIF, CS 90000, 79038 Niort cedex 9 ou vosdonnees@maif.fr. Les données sont conservées conformément à la durée nécessaire aux finalités mentionnées et pour les durées de prescriptions éventuellement applicables.
Toute réticence, fausse déclaration intentionnelle, omission ou déclaration inexacte des circonstances du risque connues de l'assuré, entraîne, selon le cas les sanctions prévues aux articles L 113-8 et L 113-9 du Code des assurances.

Fait à Le
Signature
(pour les mineurs, signature des parents ou du représentant légal)

Notice ARDECH
12/2018

